

# L'HISTOIRE DE LA MENUISERIE

## I- Généralité :

Il n'est pas possible de fixer les origines de la menuiserie. Dès que l'homme eut établi sa suprématie grâce à son intelligence, il eut recours principalement au bois pour construire des **habitations**, des **barrières**, des **ponts**. Ces travaux **rudimentaires** à l'origine, exécutés avec des **outils** primitifs (**haches** en **silex**) se perfectionnèrent en même temps que l'outillage pour donner naissance à la **Menuiserie** proprement dite et à l'apparition des ouvriers spécialistes du travail du **Bois (charpentiers)**.

C'est en **Orient** que furent trouvés les vestiges les plus anciens de ces travaux : des **sarcophages** égyptiens étaient déjà assemblés à l'aide de **tourillons** ou de queues d'**hironde**. Les habitations romaines comportaient de multiples objets, **portes** et **meubles** en bois, **sièges**, **coffres**, les plus luxueuses étant parquées en **mosaïques d'essences** diverses.

En **France**, on a de vestiges sérieux du travail des « **huchiers** » ou « **coffretiers** » que depuis le **XIIIe siècle** ; ceux-ci montrent que l'on disposait alors d'outils tels que **rabots**, **scies** et **planes**. La **profession** fut rapidement réglementée ; sous **François Ier**, les Huchiers devinrent des « **menuisiers** » qui exécutèrent de très belles **pièces** de style **gothique** durant les **XIV** et **XVe siècles**.

La plupart des assemblages actuellement employés étaient déjà connus ; la menuiserie devenait un **Art** avec des **règles** précises que se transmettaient jalousement les meilleurs ouvriers.

Au **XVIe siècle**, les menuisiers se divisent en Menuisiers du **Bâtiment** et Menuisiers en **Meubles** ; avec la **Renaissance**, les œuvres exécutées en bois massif atteignent à la perfection architecturale et technique.

Le **XVIIe siècle** vit la recherche de la **beauté** de la matière première ; on emploie des Bois importés des **Indes**, des **ébènes**, et c'est alors que les menuisiers en meuble prennent le nom d'**ébénistes**. Les diverses spécialités s'organisent en « **Corporation** », les apprentis doivent exécuter un « **Chef-d'œuvre** » pour être admis au rang de « **Compagnon** ».

Le règne de **Louis XIV**, **Louis XV**, **Louis XVI** virent l'exécution des travaux magnifiques, de **boiseries** grandioses, de meubles de style que l'on prend encore actuellement comme modèles. L'outillage se perfectionne de plus en plus, le célèbre **Roubo** publie son « **Art du Menuisier** ».

Les premières années du **XIX e siècle** furent marquées par l'éclosion du **Style Empire**, puis la **deuxième moitié** du même siècle vit l'apparition des **machines-outils**, **scies**, **raboteuses**, **toupies**.

Au début du **XXe siècle**, le style « **Art nouveau** » connaît quelque faveur et, depuis, le style « **Moderne** » cherche sa voie, influencé par le mode de vie actuel, les conditions économiques, le développement du **machinisme**.

## II- Conditions du travail :

Elles évoluent constamment avec le progrès. Le travail du bois, autrefois physiquement pénible est devenu beaucoup plus agréable avec les machines-outils; des produits nouveaux améliorent la **technique** mais réclament, par contre, une **spécialisation** et des connaissances nouvelles.

Les conditions de travail dépendent aussi de la spécialisation. la **charpente**, par exemple, réclame des connaissances étendues en **stéréotomie**, mais également des exécutants entraînés à l'effort physique ; la menuiserie en bâtiment s'exécute en atelier, mais aussi, surtout pour la pose, sur des « **chantiers** » plus ou moins à l'abri des **intempéries** et du froid ; l'**ébénisterie** exige beaucoup de **minutie** et de **goût** et s'exerce en atelier le plus possible climatisé; le **modelage** exige une très grande précision; la **lutherie**, la menuiserie d'emballage, la **carrosserie**, la **charronnerie**, la **tonnellerie**, réclament chacune des connaissances très spéciales alliées à la technique de base que doit posséder tout ouvrier du Bois.

### - Variétés des travaux.

A l'intérieur de chaque spécialité, la gamme de production s'étend des travaux simples ou grossiers à la variable **œuvre d'Art** qui demande des connaissances très importantes. L'ouvrier complet doit être à même d'exécuter les plans d'atelier, les épures, les calculs de résistance, les expériences diverses, les **dessins** d'outillage ou de **montage** qui seront indispensables à la réalisation de tout ouvrage.

De plus, il doit être capable d'ordonner et d'exécuter chacune des opérations nécessaires à la construction et parfois, comme en agencement, par exemple, d'allier les techniques de spécialités voisines telles que la menuiserie et l'ébénisterie.

Le travail du bois fait toujours appel à l'initiative, à la recherche ; il n'est jamais **monotone**, se modifie et se perfectionne sans cesse, quelque soit la spécialité choisie. Il peut également mener, par une rapide spécialisation, au travail de l'**aluminium anodisé** ou des profilés plastiques (croisées, agencements, etc.).

### - Débouchés.

Dans les métiers du Bois, l'ouvrier complet, qui domine son métier est assuré de ne jamais manquer d'un travail passionnant et d'accéder à une bonne situation. L'**artisanat** peut être très intéressant pour certains, tandis que l'**industrie** et les usinages en grosses séries ou à la chaîne exigent de plus en plus de cadres spécialisés de valeur: **dessinateurs, metteurs au plan, préparateurs de fabrication, contrôleurs**, etc., qui doivent connaître à fond les matières premières, les machines et les techniques modernes.

- **Formation.**

Il existe en **France**, depuis les **L.'E.P.** jusqu'à certaines écoles supérieures, nombre d'établissements préparant à des spécialités très diverses qui peuvent convenir à chacun selon ses goûts et ses aptitudes : fabrication en charpente; menuiserie; agencement; ébénisterie; usinage mécanique et affûtage ; exploitation des forêts et scieries ; commerce des bois et produits ; décoration, etc.

Enfin, des **stages de formation** continue peuvent permettre des changements de spécialités ou le perfectionnement dans chacune d'elles.

- **Documentation.**

Le professionnel se doit d'être au courant des progrès en tous domaines, des **normes** nouvelles, des études réalisées par les nombreux organismes et revues s'intéressant, sous des formes diverses, aux industries du bois.

Selon la spécialité, la documentation peut évidemment varier, mais pratiquement, on doit commencer à se constituer un **fichier** de toutes les adresses utiles (**Exemples : 1** – Document.2- Fournisseurs. 3- Machines. 4- Normes. 5- Outillage. 6- Organisme. 7- Revues, etc.) par ordre alphabétique dans chaque catégorie, de façon à pouvoir entrer rapidement en relation avec les intéressés.

L'organisation et l'importance de la documentation dans une entreprise peuvent varier beaucoup selon les conceptions et les besoins de l'utilisateur, mais elles demandent relativement peu de temps, et étant bien suivies et à jour, elles sont largement bénéfiques (gain de temps, actualisation continue de la technique). Si cette documentation est très importante, on devra prévoir un fichier général pour toutes les **rubriques** et leur classement (rayonnages numérotés), afin de trouver très rapidement le renseignement désiré.